Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 10 Rabiia II 1445
25 Octobre 2023

N° 124

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2445**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2446**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2448**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2449**
Avis aux créanciers..... **2453**
Convocations
Sociétés anonymes **2453**
Divers
Avis au public..... **2454**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société SUNRISE PALACE HOTELS

Matricule Fiscal : 1634713J/A/M/000

Société anonyme

Au capital de 40 000 000 Dinars

Siège social : Immeuble Lake Tawer - avenue Béji Kaied Sebsi 1053 - Tunis

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de 4 Mai 2023, enregistré le 9 Mai 2023 à la recette des enregistrements des actes 1er bureau - Tunis sous le n°23502024 quittance numéro 4560 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises de Tunis le 10 Août 2023 sous le numéro AC 091152023, les associés ont décidé de :

- Augmenter le capital de la société de 1 208 800 Dinars par création de 12 088 actions nouvelles pour le porter à 41 208 800 Dinars.

2023R02481SANB2

Nomination d'un Directeur Général

Arab Banking Corporation - Tunis

ABC Building Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

Société anonyme

Au capital de 50.000.000 Dinars

M.F : 048074 B

Aux termes de la Décision datée du 9 août 2023, du Directeur Exécutif de l'Arab Banking Corporation - (B.S.C), enregistrée à la recette des finances Lac en date du 9/10/2023 sous le n°23708106 quittance n°M096929, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 20/10/2023 sous le dossier n°202317048, il a été décidé de nommer Monsieur Moez Lidinallah SOUID en tant que Directeur Général de l'Arab Banking Corporation - Tunis, et ce, à compter du 13 août 2023.

2023402521SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE EL MOURADI POUR LE COMMERCE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 960.000 dinars

Siège social : Hôtel EL MOURADI BP 48-4089 El Kantaoui

IU RNE N° : 0411638W

MF : 411638W/MA/000

CNSS : 00166196-35

Il appert des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 01/8/2023 dont PV enregistré à la recette des finances d'Akouda - Sousse, le 6/10/2023 sous le n°23702059 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 17/10/2023, sous le n°2023169415 qu'il a été décidé :

1/ Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2/ Approbation des états financiers des exercices 2017 et 2018.

3/ Affectation des résultats desdits exercices.

4/ Quitus aux co-gérants pour lesdits exercices.

5/ Nomination de monsieur Seifeddine Chebil Mahjoub commissaire aux comptes de la société pour trois ans, venant à expiration lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels 2021.

2023S01244SRLB2

SOCIETE EL MOURADI POUR LE COMMERCE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 960.000 dinars

Siège social : Hôtel EL MOURADI BP 48-4089 El Kantaoui

IU RNE N° : 0411638W

MF : 411638W/MA/000

CNSS : 00166196-35

Il appert des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 8/8/2023 dont PV enregistré à la recette des finances d'Akouda - Sousse, le 6/10/2023 sous le n°23702060 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 18/10/2023, sous le n°2023169656 qu'il a été décidé :

1/ Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2/ Approbation des états financiers des exercices 2019 et 2020.

3/ Affectation des résultats desdits exercices.

4/ Quitus aux co-gérants pour lesdits exercices.

5/ Renouvellement du mandat des co-gérants pour trois ans, venant à expiration lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels 2022.

2023S01245SRLB2

SOCIETE EL MOURADI POUR LE COMMERCE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 960.000 dinars

Siège social : Hôtel EL MOURADI BP 48-4089 El Kantaoui

IU RNE N° : 0411638W

MF : 411638W/MA/000

CNSS : 00166196-35

Il appert des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 15/8/2023 dont PV enregistré à la recette des finances d'Akouda - Sousse, le 6/10/2023 sous le n°23702058 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 18/10/2023, sous le n°2023169754 qu'il a été décidé :

1/ Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2/ Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

3/ Affectation des résultats dudit exercice.

4/ Quitus aux co-gérants pour ledit exercice.

5/ Renouvellement du mandat de monsieur Seifeddine Chebil Mahjoub commissaire aux comptes de la société pour trois ans, venant à expiration lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels 2024.

2023S01246SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Liquidation définitive

Société : CAD-AB DSIGN SUARL - En cours de liquidation

Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

Au capital : 2.200 Dinars

Siège de liquidation : Résidence Dorret El Menzah, APT. C 2.12-Menzah 9 Tunis

MF : 1326314 F/A/M/000

Identifiant unique RNE : 1326314 F

Suivant PV de l'A.G.E du 16/10/2023, enregistré à la recette des finances d'El Menzah 9, le 16/10/2023, sous le n°23703570, quittance n°77815, dont un exemplaire a été déposé au RNE (Guichet central), le 19/10/2023, sous le n°2023170151. Il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation du rapport de liquidateur et des comptes définitifs de la liquidation;

- L'approbation de la clôture définitive de la liquidation et l'octroi d'un quitus au liquidateur.

Avis est donné aux créanciers de produire au liquidateur les justificatifs de leurs créances et ce, dans un délai maximum de 90 jours qui suivent la parution de cette publication, au siège de liquidation indiqué ci haut.

2023402529SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 22 février 2023 et enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba en date du 22 février 2023 quittance n°M014399 enregistrement n°23200418 monsieur Hassen Ben Ibrahim Mathlouthi domicilié 1 résidence ejala Menzel Bourguiba Bizerte a cédé le fonds de commerce sis à la rue 9 Avril Tinja Bizerte avec tous ses éléments corporels et incorporels et ceci à monsieur Rafik ben Hassen Ammar domicilié à l'avenue les Arcades Menzel Bourguiba.

La présente annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 19 avril 2023.

Les oppositions éventuelles seront reçues entre les mains de maître Yousra Azouzi à son étude 10 avenue de la République Menzel Bourguiba dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2023T00973FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 10/10/2023, enregistré à la recette des finances de Béja, le 12/10/2023 sous le n°23207475, quittance n°M066111, Monsieur Arken eddin Mzoughi a vendu à Madame Wassila Ayechi le fonds de commerce consistant en la vente de Pizza dans le local situé à la Rue Amilkar Béja.

Toutes oppositions doivent être adressées dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de la publication du présent avis au JORT entre les mains de Maître Dridi Bechir à son cabinet à la rue Farhat Hached Béja.

Cette annonce a été publiée dans les journaux le Quotidien et Echourouk le 15/10/2023.

2023T00976FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

L'activité initiale de vente de chaussures a été vendue par Ashwaq bint Ali Al-Anqaliz à Hatem bin Muhammad Matar, qui est représentée par le magasin commercial situé à l'avenue Ibn Khaldun, Qalibia, d'une superficie de dix huit mètres carrés (18 m²), avec tous ses éléments moraux et matériels, pour un prix total de vingt-neuf mille neuf cents dinars (29. 900, 000 D) selon le contrat de vente établi par Me Ayoub Ben Suleiman, avocat au tribunal, dont le cabinet est situé à l'Avenue Ibn Khaldoun, Kelibia, et qui a été enregistré avec les signatures de ses partis à la commune de Kélibia le 12/6/2023 et enregistré au Bureau du District Financier de Kélibia le 31/8/2023 (Numéro d'enregistrement 060805 M).

Annonce publiée au journal "Le Quotidien" du 19/9/2023.

2023T00979FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 12 octobre 2023 et enregistré à la recette des finances Borj Louzir Ariana le 13/10/2023 (Reçu n°M076541 enregistrement n°23204113) Madame Hanen Bent Mohsen Ben Ali Dridi (CIN n°07298724) domiciliée au n°84 Avenue Jubran Khalil Jubran Cité Ariana a vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Salwa Bent Khalifa Ben Mohamed Ben Mrad (C.I.N n° 07418985) domiciliée au n°42 rue Dabagh Chotrana (1) Sokra - Ariana exploité "LAVAGE DE VOITURE ET VIDANGE MOTEURS" situé au 69 Rue Abderrahmane Mami Borj Louzir Ariana "avec ses éléments corporels et incorporels".

Toute opposition doit être déposée entre les mains du vendeur Madame Hanen Dridi sise au n°84 Avenue

Jubran Khalil Jubran Cité Mansoura Nord Ariana dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk datés le 20/10/2023.

2023T00980FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances de Sidi Hcine en date du 13/10/2023 sous le n°23203714 quittance n°M095699 Mr Ahmed Ben Zouhaier Ben Ayed a vendu à Mr Houssem Eddine Ben Abdelkader Hamrouni tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour vente produits de nettoyage sis à la rue Mohamed Ben Younes Oued Gueriana.

Toute opposition sera déposée chez le Maître Maher Touati avocat son bureau au n°7 immeuble la perle route de Mateur km 07 Manouba dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 21/10/2023.

2023T00981FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 29 septembre 2023 enregistré à la recette des finances Dar Chaabane El Fehri le 3 octobre 2023 n° de quittance M051097, n° d'enregistrement 23202238 rédigé par M. Jemni Nejiba avocate à la cour de cassation, matricule Fiscal 1016878/P domiciliée à l'avenue Habib Thameur immobilière magasin général Nabeul : Mohamed ben Abdelkader Dgheiss CIN 01735210 domicilié à la rue de la constitution Dar Chaabane El Fehri Nabeul a vendu la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue de la République Dar Chaabne El Fehri avec tous ses éléments corporels et incorporels à Anouer Ben Mohamed Dgheiss CIN : 09874834 domicilié à l'avenue de la République Ragouba Dar Chaabane El Fehri Nabeul.

Toutes oppositions doivent être adressées entre les mains de l'acquéreur à son domicile dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal quotidien Echourouk le 19 octobre 2023.

2023T00983FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances de la Goulette le 16/10/2023, quittance n°110265, enregistrement n°23207510 Ghouili Aouatef demeurant au 42 rue Farhat Hached cité Elfol Carthage Birssa a cédé à Jeribi Houda demeurant au 52 avenue Chikh Belkadhi Imm 6 App 6 cité Elkhadhra Tunis la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels situé au n°20 Bis Avenue Farhat Hached Kram ouest. Les oppositions doivent parvenir à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours suivant la date de la publication du présent avis au JORT. La vente du fonds de commerce a été publiée aux journaux الشروق et le Quotidien le 19/10/2023 p 7.

2023T00984FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 22/9/2023, enregistré à la recette des finances Av Habib Bourguiba Tozeur en date du 29/9/2023 folio 2023 volume 40213 registre 23202427 Mr Ahmed Rhouma, titulaire de la CIN n°08361761 demeurant à Zebda Tozeur, a vendu à madame Radhia Salma, titulaire de la CIN n° 03186796 demeurant à cité sahraoui Tozeur, la totalité du fonds de commerce situé au n° 110 rue Aboulkacem Chebbi Tozeur destiné pour la vente des fruits secs avec tous ses éléments corporels et incorporels, enregistré au registre national des entreprises sous le numéro 0951715/S.

Les oppositions seront acceptées chez l'acheteuse à son domicile sis à sahraoui Hadhar Tozeur dans un délai de vingt jours (20) à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk en date du 4 octobre 2023.

2023R02483FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Nouvelle Médina le 01/9/2023 quittance n°M061470 n° d'enregistrement 23204347 complété par un avenant en date du 12/10/2023 enregistré à la recette des finances de Nouvelle Medina. La Société Bloum Santé a vendu la totalité de son fonds de commerce sis à la rue de Bizerte n°05 - Ben Arous avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente de matériel médical et Para Médical à Mme Fethia Jlassi demeurant au 69 Rue Imam Mazni Ben Arous.

Toute opposition doit être signifiée à l'acquéreur à son adresse sus indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JOR T.

Le présent avis a également été publié au quotidien Echourouk du 20/10/2023.

2023R02484FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte authentique rédigé par les deux notaires Nader Chaouch et Lotfi ben Youssef en date du 12/10/2023, enregistré à la recette des finances de Moknine le 13/10/2023 Quittance n°M072386 Monsieur Mohamed ben Abdelkader ben Mohamed Mansour a fait donation à son épouse Mme Wassila bent Khalifa ben Mefteh Gaaliche de la totalité du fonds de commerce exercé au magasin n°9 bis

sis à Rue Fredj Limaim Ksar Hellal destiné à l'activité de "commerce" avec tous ses éléments incorporels et corporels.

Les oppositions se font entre les mains de donataire Wassila Gaaliche à l'adresse du fonds de commerce concerné, qui est au magasin n°9 bis sis à la Rue Fredj Limaim Ksar Hellal dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au JORT.

Cet avis sera publié au journal "le Quotidien" le 20/10/2023.

2023S01242FCCC2

Résiliation d'une Donation de Fonds de commerce

Par un acte de résiliation d'une donation de fonds de commerce rédigé par les deux notaires Nader Chaouch et Lotfi ben Youssef en date du 11/10/2023, enregistré à la recette des finances de Moknine le 13/10/2023 Quittance n°M072368 Monsieur Mohamed Ben Abdelkader Mansour a repris la totalité du fonds de commerce exercé au magasin n°9 bis sis à la Rue Fredj Limaim Ksar Hellal destiné à l'activité de commerce avec tous ses éléments incorporels et corporels de son fils Monsieur Salim ben Mohamed Ben Abdelkader Mansour.

Les oppositions se font entre les mains de Mohamed Mansour à l'adresse du fonds de commerce concerné, qui est au magasin n°9 bis sis à la Rue Fredj Limaim Ksar Hellal, dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au JORT.

Cet avis sera publié au journal "le Quotidien" le 20/10/2023.

2023S01243FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon contrat de vente enregistré à la recette des finances Abou el Kacem Chebbi Sfax le 22/8/2023 sous le n°23203785, quittance n°M080002, Mr Abdallah Kammoun - cin n°05276476 délivrée le 25/6/2001 a vendu à Mr Souhaib Kharrat cin n°01302261 délivrée le 16/01/2018, le fonds de commerce sis à la rue el Andalous n°18 Sfax.

Les oppositions seront reçues par Mr Souhaib Kharrat, sis à l'avenue Chaker km 5 rue Elkhalil el Ain Sfax, dans un délai de 20 jours après la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

L'annonce de la vente de l'actif commercial précité a été publiée dans les quotidiens Al-Shorouk et Le Quotidien du 9/9/2023.

2023X01339FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 10 octobre 2023 et enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le 12 octobre 2023, le numéro de quittance M080791 sous le numéro 23205909, Raja bent Mohamed ben Mohamed Ellouwati, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 05316158 délivrée en Tunisie le 02/8/2012, a vendu à Faker ben Moncef Ben Salem Elhaj Tayeb, titulaire de la carte d'identité nationale 11008880 délivrée en Tunisie le 11/8/2017, la totalité du fonds de commerce destiné à l'activité de vente fruits secs exploité au local sis à la Route de l'Aéroport km 0.5 rue l'immeuble Echarfi Sfax avec tous ses éléments matériels et immatériels principalement représentés dans le droit aux clients, la réputation commerciale, le nom commercial et le droit au renouvellement du bail du local où est exploité le fonds vendu. Les oppositions au paiement du prix sont acceptées par l'Editeur de contrat maître Rafika Ben Gharsallah, sis à la rue de la Liberté immeuble Ibn Khaldoun Sfax, dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2023X01340FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 5/10/2023 enregistré le 11/10/2023 à la recette des finances à Nefza sous le n° (MO28789) n° d'enregistrement 3200814 Mr Hamed ben Ibrahim Daaessi demeurant à Nefza Béja n° de la cin 02342420 a vendu à Mr Mohamed ben Hamadi Bakouri demeurant à Nefza Béja n° de la cin 14262773 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité pour vente des poulets c'est au local commercial situé à la rue eljomhouria Nefza. Les oppositions doivent être adressées chez bureau maître Romdhani Salma situé à la rue eljomhouria Nefza dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent au Journal officiel de la République Tunisienne, et il a été rendu public dans le journal le Quotidien le 13/10/2023.

2023402519FCCC2

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Dénomination : Association de soutien des personnes âgées de Jendouba.

Siège social: 13 rue khaled Ibn Elwalid Jendouba.

Objectifs :

1- Aider ceux qui ont perdu le soutien familial et qui ne sont pas en mesure de subvenir seuls à leurs besoins et de leur permettre de répondre aux exigences de la vie.

2- Contribuer à la prise en charge sociale et médicale des personnes résidant au sein de leur famille et dans leur milieu naturel.

3- Soutenir et à assister les personnes âgées nécessiteuses et vulnérables dans la réalisation de leurs affaires administratives et de vie

4- Rapprocher les services des personnes âgées, notamment celles qui ne peuvent pas déplacer,

5- Aider les familles à soutenir leurs personnes âgées.

6- Etablir des liens avec des associations similaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays pour échanger des expériences.

Membres :

- Présidente : Rachida Gharbi

- Secrétaire générale : Houda Khmissi

- Trésorier : Abdessettar Gharbi.

2023R02476APSF1

Constitution d'un syndic des propriétaires

Résidence «Panamira2» Lot n°HC84- Sahloul 4 - Sousse

Suivant PV de l'A.G.Extraordinaire en date du 5/8/2023, enregistré à la recette des finances Mhamed Maarouf à Sousse le 23/8/2023 sous n°64037 Quittance n°2967, déposé à la municipalité de Sousse le 28/8/2023. Il a été décidé la constitution du syndic des propriétaires de la résidence «Panamira2» et son comité se compose :

Président : Mr Mohamed Amine Gaddeh

Vice président : Mr Mohamed Ali Belhadj

Trésorier : Mr Mourad Belgacem.

2023S01194APSF1

Constitution du syndic de la résidence Ulysse3

Sis à la rue de l'aviation la Soukra

Suite à l'assemblée générale constitutive du syndic de la résidence Ulysse 3 sis à la rue de l'aviation la Soukra datée du 30 juillet 2023 dont son P.V a été enregistré à la recette des finances de l'Ariana sous le numéro 23707932 en date du 21 Août 2023 et sous numéro de reçu M97227 et où sont élus Mrs Mehdi Mohsen Laouani président du syndic et Mr Amor Besbes trésorier du syndic et Mr Karim ben Ismail secrétaire général et Mrs Mohamed Ali Chouchen comme membre du syndic.

2023402517APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Adjudication

Partie poursuivante : Amen Bank société anonyme dont le siège est à l'avenue Mohamed V registre de commerce n°B176041996 représentée par Maître Imed Kahri, avocat 35 avenue Habib Bourguiba Kasserine.

Partie saisie : Société de développement agricole de Kasserine "cilium" dont le siège social est à la route de GP3 km 255 oued el fekka Sbeitla RC : N°B1364722008.

Avocat poursuivant : Imed Kahri, avocat 35 avenue Habib Bourguiba Kasserine.

Titre exécutif :

Hypothèque dans les limites d'un million sept cent cinquante mille dinars (1750 000.000) sans intérêt inscrit à la direction régionale de propriété foncière d'immatriculation de Kasserine le 29/5/2009.

Un avertissement signé par le maître Mohamed Rochdi Marwani daté le 10/5/2023 et inscrit à la direction de l'immobilier Kasserine le 31/7/2023.

Propriété saisie : toute la propriété objet du titre n°5157 Kasserine nommée "elhabib" superficie 482183 m² et le titre n°3882 nommé "hinchir amara slouga" superficie 501916 m² composé de 3 parcelles.

Mise à prix : 4892292,720 D suivant le rapport établie par monsieur Naceur Gdhifi et Lamjed Hizi et après la réduction de 40% les frais supplémentaires 5567,750 D sans tenir compte des frais supplémentaires qui seront déterminés par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu lundi le 20/11/2023 à partir de 9 h du matin à la salle de la saisie immobilière du tribunal de première instance de Kasserine.

Visite de la propriété : Tous les jours de la semaine ne peuvent participer à l'adjudication que les personnes ayant consigné le 1/3 de la mise à prix, les étrangers doivent en outre obtenir les autorisations requises.

Pour les renseignements consulter le cahier des charges du greffe du tribunal de 1ère instance de Kasserine ou au bureau de l'avocat poursuivant.

2023T00977VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Maître Moncef Mekki

Avocat à la cassation

2 Bis rue Argentine Tunis Belvédère

MF : 767628/R/A/000

Tél : 97530369

Créancier poursuivant : La Société Financière de Recouvrement des créances "SOFINREC" S.A en la personne de son représentant légal, R.C n°B120262001, ayant son siège à la rue de l'île Rhodes les Jardins du Lac II Tunis.

Partie saisie : Rachid Ben Mezri Jaime commerçant RNE A1298781997 demeurant au 88 Av. Saint gore Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Moncef Mekki avocat à la cour, demeurant au 2 Bis rue Argentine "Im Argentina" Belvédère 1002 Tunis.

Immeuble à vendre : Tout le titre n°46635 Sousse nommé "AMINE" situé à Khzema constitué d'un immeuble de 4 étages / sous-sol rez-de-jardin composé de 4 locaux commerciaux et 3 étages (04 appartements).

Mise à prix : Huit mille vingt sept mille et cent dinars (8.027.100.000dt) suivant l'expertise de Mr Abou Hamed Med Bayar majoré des honoraires et des frais légaux.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le jeudi 23 novembre 2023 à partir de 9h du matin auprès de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Sousse situé à l'Av. Taher Sfar Sousse.

Les conditions de visite :

La visite des lieux peut se faire tous les jours suivant l'horaire administratif et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier des charges au cabinet de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis 2.

L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers 1/3 de la mise à prix ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers ils doivent en outre avoir l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur compétent.

2023T00978VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques sur la base d'un titre foncier

Le créancier raisonnable, Badreddine Lahmar, qui travaille en tant qu'ingénieur et a choisi la société Moderne pour l'assister dans la récupération de ses créances. Le siège de la société est situé à la rue Hadrumet, MASKEN Sousse, de Tunisie.

L'avocat responsable de la procédure est Maître Walid Trifi, un avocat agréé auprès du tribunal de première instance et de la cour d'appel, muni de la carte d'identité nationale numéro 05541931 et du numéro fiscal 0798482M. Son bureau est situé à la rue Tahar Sfar, Sousse.

Le débiteur raisonnable, débiteur envers le créancier, est Naim Chehata, employé, avec la carte d'identité nationale numéro 08490246, résidant à Sahloul 4, Sousse.

Le bien immobilier proposé à la vente est une partie de l'unité immobilière appelée "Al Mou'taz 11", qui est un appartement situé au deuxième étage d'un immeuble résidentiel commercial. L'immeuble comprend un rez-de-chaussée commercial résidentiel et deux étages supérieurs, avec 4 appartements par étage. Le bien est situé en bordure d'une route asphaltée parallèle à la rocade de Sahloul, à côté de l'Institut Supérieur d'Etudes Commerciales de Sousse. La superficie totale du bien est de 124 mètres carrés; composée de la parcelle numéro 15 extraite du titre foncier original numéro 120464 Sousse, ainsi que des parties communes à raison de 263.130/3582 parts.

Les charges enregistrées sur le bien sont les suivantes :

1. Une hypothèque facultative en faveur de la Banque Zitouna d'une valeur de 199.052.376 dinars, enregistrée le 21/5/2012 dans le volume 19 numéro 317.

2. Une hypothèque facultative en faveur de la Banque Nationale du Qatar d'une valeur de 65.000.000 dinars, enregistrée le 7/4/2014 dans le volume 15 numéro 8.

3. Une hypothèque facultative en faveur de la Banque Nationale du Qatar d'une valeur de 70.000.000 dinars, enregistrée le 6/5/2015 dans le volume 15 numéro 454.

4. Un privilège général en faveur du Trésor Public d'une valeur de 13.790.798 dinars, enregistré le 3/9/2018 dans le volume 16 numéro 112.

Visite des lieux : Tous les jours à partir de 10h à 17h.

Mise à prix : 310.000.000 dinars avec frais.

Participation à la vente : Celui qui veut participer à l'adjudication doit le faire par l'intermédiaire d'un avocat et doit consigner le tiers de la mise à prix en application des dispositions de l'article 425 cpcc, et pour les étrangers il faut se munir de l'autorisation du gouverneur de la région.

Date et lieu de la vente : Les enchères auront lieu devant la chambre des criées dépendant du tribunal de première instance de Sousse1 au palais de justice le jeudi 16 novembre 2023 à partir de 9H.

N.B : Pour plus amples renseignements s'adresser à l'étude de Maître Trifi Walid et au greffe du tribunal pour prendre connaissance du cahier des charges

2023S01248VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Poursuivant : Banque Zitouna, société anonyme, enregistrée au registre national des entreprises sous le n°1120822 H, ayant son siège social au 2 avenue Qualité de Vie, Elkram 2015, Tunis.

Débiteur saisi : 1/ Société Tejra Trading, société à responsabilité limitée, enregistrée au registre de commerce sous le n°B1578652014 demeurant à la route Zermdin Km 10, Zermdin Monastir.

2/ Société De Développement Agricole, caution hypothécaire, société à responsabilité limitée enregistré au registre de commerce sous le n°B15139112014, demeurant à la route Zermdin Km 10, Menzel Hayet, Zermdin, Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à la rue Mohamed Ali n°42, 1er étage, n°5, Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit de l'immeuble objet du titre foncier n°80018 Sfax dénommé «Mohamed Slim» qui est la propriété de la société de développement agricole sis à route de Gabès km 10 Tina à gauche vers Mahres Sfax, c'est un terrain agricole à forme rectangulaire clôturé avec des murs sur les quatre cotés, son interface est de 43 mètres, sa superficie sur le certificat de propriété est de 6296 m² alors que par l'expert il s'agit de 6179,50m², elle a une double entrée du sud et de l'ouest, elle est de 43.17m de l'est vers l'ouest sur la route de Gabès, une casse de 10.95m puis vers le nord avec la rue de 116.50m, puis vers l'est de 49.50m, une casse de 8.50m jusqu'au fond de 117.25m. Du coté de l'est et sous sol se trouve trois canaux d'évacuation des eaux de pluie et de l'ouest se trouve une petite maison du gardien de 45m², l'immeuble était vide et non utilisé et il parait qu'elle était un local de société de matériaux de construction. Du nord Chaeben de l'est la propriété de Kallel du sud route de Gabès et de l'ouest une rue d'où l'entrée.

Mise à prix : Un Million cinq mille et deux cent cinquante dinars (1.005.250,000 D) sans les frais.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis à n°4 rue Ahmad Aloulou prés de la CNSS Sfax le Mercredi 15 Novembre 2023 (15/11/2023) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à la rue 42 Mohamed Ali 1er étage n°5 Sfax et ce aux mêmes horaires.

2023X01314VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie, société anonyme, RC : B19321997 représentée par son président directeur général, dont le siège social est situé à Tunis,139 avenue de la Liberté représentée par Maître Imed Mseddi, avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF 501961FAP000.

Parties saisies :

1- Oussama Msekni, gérant de la société «Globelec», identifiant unique A1301694, demeurant à la route Tunis km 1,5 immeuble Nakhil magasin n°23 Sfax et aussi route Gremda km 2,5 résidence el Ferdaous 1er étage Sfax.

2- Afef bent Abdelaziz ben Mohamed Makni, titulaire de la CIN 05393631 demeurante à route Gremda km 2,5 résidence el Ferdaous 1er étage Sfax et aussi avenue Bourguiba rue cheikh Lakhmi n°2 el Ain Sfax en sa qualité de caution solidaire.

Propriété à vendre :

La totalité du terrain sis à la route de Tunis km 4, impasse Karray, Sfax.

Elle constitue un terrain d'une superficie de 709,80 m² environ, limité du nord par Maher Haj Taieb, de l'est par une rue de 8 m de largeur d'où son entrée, du sud par Mahsouna Abid et de l'ouest par Haj Taieb.

Ses dimensions Est-ouest des deux côtés nord-sud d'environ 31,20 m, du nord-sud environ 22 m de l'est et 23,50m de l'ouest.

Le terrain est situé dans une zone d'habitation à côté de grandes villas entre route Mahdia et Tunis, la zone est équipée de toutes les installations publiques, goudronnée, liée à l'électricité et l'eau potable.

Mise à prix :

Fixée à cent quarante quatre mille deux cent et un dinars et 600 millimes (144.201,600D) après réduction du prix de 40% en plus des frais et honoraires qui seront fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax sis au palais de justice rue Victor Hugo Sfax le lundi le vingt novembre deux mille vingt trois 20/11/2023 à partir de neuf heure du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peuvent s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax.

2023X01341VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie, société anonyme, RC : B19321997 représentée par son président directeur général, dont le siège social est situé à Tunis, 139 avenue de la Liberté représentée par Maître Imed Mseddi, avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF501961FAP000.

Partie saisie :

Ali ben Mohamed ben Ali Chaabouni, titulaire de la CIN n°05283430 demeurant à Smara Mahres Sfax.

Propriété à vendre :

La totalité du bien immobilier objet du titre foncier n°9331 Sfax, dénommé «el Ons» d'une superficie de 500 m² situé au nord du Mahres à proximité de la route secondaire menant de Mahres à Chamtra.

Il constitue un terrain clôturé situé à la rue Arbi Zarouk, Mahres, d'une superficie de 500 m² objet du titre foncier n°9331 Sfax, dénommé «El ONS» sur lequel est bâti une villa en 2 étages dont;

1) L'étage inférieur d'une superficie de 166 m², il comprend une véranda nord est menant à un hall et salon et un séjour, une chambre, une cuisine, une salle de bain et des escaliers menant à l'étage supérieur, au sud une cave d'une superficie de 22 m².

2) L'étage supérieur d'une superficie de 179 m², il comprend 3 chambres, une réception, un hall, une salle de bain non équipé, un balcon au coin sud-est, un balcon nord-est.

Au coin sud-est du terrain se trouve une construction secondaire d'une superficie de 37m² qui comprend une cuisine avec un coin à manger, une salle d'eau et au nord un coin de repos en faïences et au coin sud-ouest un garage d'une superficie de 24m² et à l'est une terrasse avec réservoir d'eau.

Le bien est lié à l'électricité et l'eau courante.

Mise à prix : fixée à quatre cent quatre vingt mille dinars (480.000,000D) en plus des frais et honoraires qui seront fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax2 sis à la zone 3, rue Ahmed Aloulou n°4 à côté de la CNSS Sfax le mercredi vingt neuf novembre deux mille vingt trois (29/11/2023) à partir de neuf heure du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peuvent s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax2.

2023X01342VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Poursuivante : Qatari National Bank Q.N.B. (Ex Tuniso-Qatari Bank) en la personne de son représentant légal, Société anonyme, sise à la rue cité des sciences Tunis, Registre de commerce Tunis n°B122251996. M.F. : 014247 W.

En sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie : Société International Telemarketing And Teleservice Company «I.T.T.C.» M.F. n°0928933 T, dont le siège social est au n°48 Avenue Kheireddine Pacha Tunis.

En sa qualité de partie saisie et caution hypothécaire et solidaire de la société SOTUPEL.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation. 97 Avenue de la Liberté - Tunis. (Matricule Fiscal : 513271 Z/A/P/000).

Immeuble objet de la vente :

L'Immeuble se situe à l'avenue 15 octobre 1963 Kabaria gouvernorat de Tunis. Il s'agit d'une parcelle de forme oblique d'une superficie de 7582 m² objet du titre foncier n°116839 Tunis dénommé «La fortune XII» parcelle n°1 du jugement d'immatriculation n°25280 dont plusieurs constructions sont édifiées. La première construction se compose sous sol partiel, d'un rez-de-chaussée et d'une mezzanine. Le sous sol se compose de six dépôts de différentes superficies exploités actuellement pour déposés une catégorie de voiture à vendre, d'une superficie de 2085 m². Le rez-de-chaussée se compose de 2 parties, l'une contient le séjour, d'une pièce, de 2 toilettes, de 2 bureaux et des escaliers. La deuxième partie contient un grand bureau et à coté 3 bureaux de différentes superficies et 2 toilettes, d'une superficie couverte de 1046 m², se trouve par derrière un espace couvert par taule d'une superficie de 439 m².

La mezzanine contient plusieurs bureaux ouvrant tous sur le rez-de-chaussée d'une superficie couverte de 439 m².

La 2ème construction se situe à gauche de l'entrée de l'immeuble et se compose d'un sous sol, d'un rez-de-chaussée et d'une mezzanine. Le sous-sol est en cours de construction et destiné pour être exploité en tant que garage pour voitures, l'avancement des travaux est de 60 %. Le rez-de-chaussée est couvert en partie par une charpente métallique, d'une superficie couverte de 1445 m² environ, le reste est couvert par le béton armé d'une superficie de 543 m² et en cours de construction dont l'avancement des travaux est de 50 %. A l'étage se trouve une mezzanine en cours de construction d'une superficie de 543 m². Au milieu des 2 constructions se trouve le local de gardiennage et une ancienne construction d'une superficie de couverte de 181 m².

Le sol est en béton en partie et en carrelage et marbre pour l'autre partie. Les murs sont en briques et le toit en béton en partie et en charpente métallique pour l'autre partie.

L'immeuble est composé de 2 grandes constructions dont chacune contient un sous sol, une mezzanine et un rez-de-chaussée, et qui sont bâties avec tous les éléments nécessaires à savoir les fouilles, les colonnes et la structure en béton, les murs extérieures en briques double cloison, les murs intérieurs en briques de 0,10 m. Les portes sont en bois.

L'immeuble est équipé de toutes les nécessités dont l'eau potable et l'électricité. Tout l'immeuble est entouré par une clôture d'une hauteur de 3 mètres environ.

Mise à prix :

Huit millions trois cent trente neuf mille et trois cent cinquante dinars (8.339.350,000) hors frais.

Date et lieu de vente :

Le lundi 20 novembre 2023 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de Tunis 2.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2023402518VEPA1

Avis aux créanciers

Liquidation judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête n°14455 émanant du président de tribunal de première instance de Kairouan, datée le 5/9/2023 ; la nomination de Zrafi Soumaya en qualité de liquidateur sur les biens du feu Edahbi ben Embarek Hamri.

Siège de liquidateur, immeuble el Mabrouk N°7 Bâb Brikcha Monastir

Tél 54.515.380/73.425.111

Tout intéressé peut contacter le liquidateur à son adresse.

2023S01239VEPA2

Nomination d'administratrice judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête n°14930 émanant du président du tribunal de première Instance de Kairouan, datée le 02/10/2023 la nomination de Zrafi Soumaya en qualité d'administratrice Judiciaire pour la société «Entrepôts Frigorifique LAYOUN» SARL.

Siège d'administration, immeuble el Mabrouk n°7 Bâb Brikcha Monastir Tél : 54.515.380/73.425.111.

Tout intéressé peut contacter l'administratrice à son adresse.

2023S01240VEPA2

Liquidation judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête n°14788 émanant du président du tribunal de première instance de Monastir, datée le 22/9/2023 la nomination de Zrafi Soumaya en qualité de liquidateur sur les biens du feu Omar ben Mohamed ben Fraj Souedi siège de liquidateur, immeuble el Mabrouk n°7 Bâb Brikcha Monastir.

Tél 54.515.380/73.425.111

Tout intéressé peut contacter le liquidateur à son adresse.

2023S01241VEPA2

Ordonnance sur requête

Nomination d'un liquidateur de la succession du défunt

Hatem ben Taoufik ben el Habib Khelifi

En vertu de l'ordonnance sur requête délivrée par le tribunal de Première Instance de Sidi Bouzid le 02/10/2023 sous le numéro 43445, a été décidé de nommer Mr Noureddine Bouzidi, dont le bureau est situé à la rue Ibn Mandhour l'immeuble Habib, Debbech 9100 Sidi Bouzid, en qualité de liquidateur sur toute la succession de défunt Hatem ben Taoufik ben Habib Khelifi et de nommer Mme la Randa Sabri comme juge commissaire des travaux de liquidation.

Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 15 jours à compter de la date de cette publication (ce délai est augmenté de 30 jours pour les créanciers résidant hors du pays tunisien) leur dettes au dit liquidateur soit directement à son cabinet contre une rue Ibn Mandhour l'immeuble Habib, Debbech 9100 Sidi Bouzid soit par lettre recommandée avec accusé de réception à la même adresse.

2023X01338VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE MISE EN VALEUR ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL KARMA

Société anonyme

Au capital de 246 000 Dinars

Siège social : Route Sidi Bou Zekri 8030 Grombalia

Identifiant unique : 0633257T

Les actionnaires de SOCIETE DE MISE EN VALEUR ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE «ELKARMA» sont convoqués le dimanche 19 novembre 2023 à 10H du matin au siège social de la société sis à route Sidi Bouzekri 8030 Grombalia, Nabeul pour participer à l'assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Présentation des états financiers de l'année 2022

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes de l'année 2022

3- Lecture du rapport de gestion de l'année 2022

4- Approbations des états financiers de l'année 2022

5- Quitus aux membres du conseil de l'administration pour l'année 2022

6- Affectation des résultats de l'année 2022

7- Autres questions et résolutions.

Tous les documents nécessaires à votre information sont tenus à votre disposition au siège social.

2023R02482SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société PERLAMED

S.A. au capital 5 022 340 dinars

Siège social : Zone Industrielle Sbikha 2 Kairouan

Identifiant unique : 1497706 S

Messieurs les actionnaires et monsieur le commissaire aux comptes de la Société PERLAMED sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 29 novembre 2023 à partir de 17 heures à l'Hôtel PALAIS ROYAL sis à la Route Mahdia km 3 Sfax à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif au programme de l'augmentation du capital de la société.

2- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif au programme de l'augmentation du capital de la société.

3- Approbation de l'augmentation du capital par les anciens actionnaires ou par de nouveaux actionnaires.

4- Délégation des pouvoirs au Conseil d'Administration afin de réaliser l'augmentation du capital de la société tel que décidée par l'assemblée générale extraordinaire.

5- Modification des statuts de la société

6- Délégation de pouvoir pour accomplir les formalités.

Messieurs les actionnaires sont avisés que le rapport du conseil d'administration ainsi que le rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation du capital, le projet des résolutions proposées à l'assemblée générale extraordinaire et la liste des actionnaires sont tenus à leur disposition au siège social de la société.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera à la vue d'une procuration spéciale.

2023S01247SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Monsieur Mohamed ben Hmida ben Ahmed Belaaj avise être propriétaire de la moitié 1/2 d'un terrain d'une superficie de 475 sis à la route de Tunis k 7 Sfax, que son titre de propriété (acte de vente) rédigé le 11 juillet 1982 par les notaires Ahmed Ellouz et Zouhair Kallel étant perdu et il veut extraire un deuxième original. Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire "Jarraya Sameh" à sakiet ezzit Sfax dans un délai de 30 jours qui suivent la publication de cet avis au j.o.r.t, toute opposition hors délai sera rejetée.

2023X01343DIVD2

Avis

Monsieur Abdelfatteh ben Ettaieb Elmoakher avise être propriétaire du 22 pieds d'oliviers sis à la route de Tunis k 45 Teriegua Sfax, que son titre de propriété (acte de Donation) rédigé le 16 Avril 2008 par les notaires Jarraya Sameh et Kaled Ben Hmida étant perdu et il veut extraire un deuxième original. Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire "Jarraya Sameh" à sakiet ezzit Sfax dans un délai de 30 jours qui suivent la publication de cet avis au j.o.r.t, toute opposition hors délai sera rejetée.

2023X01344DIVD2